

C.E. 2023-2024-05

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (C.É.)
LE MERCREDI 15 mai 2024, À 18 H 30
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ
qui étaient
présent(e)s**

M^{me} Bélanda Jacquier (P, présidente)
M^{me} Sarah Bédard-Dubé (P)
M^{me} Corinne Biolay (P)
M^{me} Geneviève Marcil (P)
M^{me} Mélissa Noël (P)
M. Dave Wyers (PRA)

M^{me} Charlotte Martel (ÉE,
psychoéducatrice)
M^{me} Annick Bureau (ÉE)
M^{me} Maude Auclair (SDG)
M^{me} Geneviève Labrecque (ÉE)
M^{me} Marie-Hélène Goupil (ÉE, TES)
M^{me} Cyanne Tremblay (P)

**Assistent à la
rencontre :**

M^{me} Sonia Doucet (Directrice)

**Se sont
excusé(e)s :**

M. Derek Picard-Fortin (P, substitut)
M^{me} M Pascale Desbiens (VC,
CCJGD)

P : Parent
ÉE : Équipe-école
VC : Vie communautaire
SDG : Service de garde
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet
PRA : Patro Roc-Arnadour

1. Mot de bienvenue

- Présences et quorum.
- Le quorum est constaté.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé avec deux ajouts :
Partenariat avec l'entreprise AIM (point 15)
Activité pour les élèves finissants (point 16)

Proposé par Sarah Bédard-Dubé
Appuyé par Geneviève Marcil

Résolution CE-23-24-43

3. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2024

- Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par Corinne Biolay
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-23-24-44

4. Suivis au procès-verbal du 27 mars 2024

Suivi au point 10 : Plateforme autofinancement : nous n'irons pas vers cette option cette année.

5. Parole au public

- Aucun membre du public n'est présent.

6. Parole à l'organisme de participation des parents

La friperie a bien fonctionné cette année.

Il faudrait envisager une autre formule pour l'an prochain, car on ne peut pas emmagasiner autant de vêtements.

La vaccination pour la rougeole a eu lieu.

Aidants Scolaires : organisme qui recrute des bénévoles pour les écoles pour différentes tâches. Il y a des frais de 1000\$ pour la première année. Ensuite, le coût est de 500\$ par année.

7. Parole au représentant du comité de parents

- Personne ne s'est présenté au comité de parents.

8. Vie communautaire

Centre Jean-Guy-Drolet

L'équipe d'animation est complète pour les camps de jour.

Recrutement pour l'animation dans les HLM Stadacona. Les candidats doivent minimalement être au cégep.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 4 juin à 17h.

Patro Roc-Amadour

Dave Wyers se présente.

Organisation des camps de jour ces temps-ci.

Il y aura la fête des petits trésors au parc de l'Anse-à-Cartier le samedi 18 mai.

Tous les moniteurs pour les camps de jours sont trouvés.

575 jeunes inscrits pour les camps cet été.

Points de décision

9. Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe

Il y aura une augmentation pour les 2^e et 3^e cycles. Les coûts seraient au maximum de 95\$. La classe d'adaptation scolaire aura le même maximum de coût que le 1^{er} cycle.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé

Appuyé par Geneviève Marcil

Résolution CE-23-24-45

10. Facture aux parents pour le matériel didactique

La liste des effets par cours est présentée.

Proposé par Geneviève Labrecque

Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-23-24-46

11. Liste des fournitures scolaires

Les listes sont approuvées.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé
Appuyé par Marie-Hélène Goupil

Résolution CE-23-24-47

12. Facture aux parents pour projet plein air 2^e cycle

L'an prochain, il y aura une classe de plus au 2^e cycle. Il faudra avoir deux autobus au lieu d'un seul pour les sorties, ce qui augmentera considérablement les coûts. Le coût des autobus ayant déjà beaucoup augmenté, ça ajoute une pression. La contribution maximale des parents serait de 75\$ au lieu de 50\$. Les fonds d'aide peut être utilisé pour un élève dont les parents n'auraient pas les moyens de payer la contribution.

Le C.E. demande de revoir la sortie au camp des Trois-Saumons afin de faire des économies (par exemple : autre camp, moins de jours).

Résolution reportée au prochain C.E.

13. Plan de lutte pour prévenir l'intimidation et la violence et créer un climat scolaire sécuritaire, sain, inclusif et bienveillant

Le plan a dû être retravaillé à la demande du ministère. Le C.E. doit l'approuver. Il doit être ensuite acheminé au protecteur de l'élève. Le document sera révisé et bonifié chaque année.

Proposé par Corinne Biolay
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-23-24-48

14. Règles de régie interne du conseil d'établissement

Des changements doivent être faits :

- Heure des C.É. : 18h30
- Possibilité de tenir les C.É. en visioconférence selon certaines modalités.
- Les ordres du jour et documents doivent être envoyés au moins 7 jours ouvrables avant le C.É.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé
Appuyé par Charlotte Martel

Résolution CE-23-24-49

15. Partenariat avec AIM (recyclage de métaux)

Une compagnie de recyclage de métaux propose d'ouvrir un compte au nom de l'école de la Grande-Hermine. Des personnes pourraient aller y vendre leur métal et remettre l'argent dans le compte de l'école.

Cette entreprise propose également de placer un conteneur une fois par année dans lequel les gens pourraient déposer leurs métaux.

Cela permettrait d'amasser de l'argent.

Enfin, l'entreprise propose d'offrir un atelier aux élèves sur la récupération des métaux et une visite de leurs installations.

Les sommes amassées iraient pour la sortie au camp Trois-Saumons.

Proposé par Corinne Biolay
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CE-23-24-50

16. Activité pour les élèves finissants

Les élèves de 6^e année ont demandé à la direction de dormir à l'école. Les enseignants demanderaient une compensation pour le 20 juin en avant-midi, pour passer le vendredi 21 juin à l'école.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-23-24-51

Points d'information et de discussion

17. Clientèle 2024-2025

- 1 classe de 4 ans
- 3 classes de 5 ans
- 3 classes de 1^{re} année
- 2 classes de 2^e année
- 2 classes de 3^e année
- 2 classes de 4^e année + 1 classe de 4^e et 5^e année
- 1 classe de 5^e année
- 2 classes de 6^e année

L'IMSE est rendu à 4. Pour une dernière année, en 2024-2025, le ratio va rester de 1/20.

18. 5 à 7 des partenaires

Le 5 à 7 sera le jeudi 13 juin.

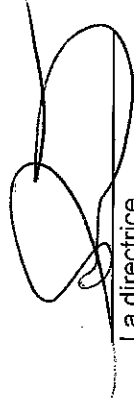
19. Prochaine rencontre

5 juin, 17h

20. Levée de l'assemblée

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Charlotte Martel

Résolution CE-23-24-52



La directrice,
Sonia Doucet

Notes prises par Mélissa Noël



La présidente,
Belinda Jacquier